

Contribution du CESE à l'élaboration de la Stratégie nationale pour la biodiversité 2021-2030 (SNB3)

Déclaration du groupe Alternatives sociales et écologiques

L'effondrement de la biodiversité représente, avec le réchauffement climatique, un danger mortel pour l'humanité. Il est urgent d'agir pour stopper un processus mortifère, urgent de passer des déclarations d'intention aux actes concrets, car les chiffres montrent que les engagements affichés ne suffisent plus.

Pour protéger la biodiversité il est nécessaire de fixer des objectifs quantitatifs et qualitatifs ambitieux, des calendriers clairs, mais aussi et surtout de s'y tenir.

Les engagements pris en 2007 lors du Grenelle de l'environnement de faire baisser de 50 % en 10 ans la consommation des produits phytosanitaires en agriculture n'ont pas été remplis. Les plans Ecophyto 1 et Ecophyto 2 sont des échecs retentissants, comme l'a relevé la Cour des comptes elle-même, et cela malgré les 400 millions d'euros de financement public dépensés. Non seulement la consommation de biocides n'a pas diminué mais a augmenté presque chaque année, et la contamination de l'eau, de l'air, du sol, de notre nourriture se perpétue. Il faut avoir la lucidité de dire qu'il n'y a pas de compatibilité possible entre le vivant et les pesticides de synthèse, et le courage de débarrasser une fois pour toutes nos paysans et paysannes de ces produits qui détruisent la nature dont ils dépendent et les tuent à petit feu.

Il est aussi crucial que la France profite de l'adoption de son Plan stratégique national, dans le cadre de la nouvelle PAC, pour encourager de meilleures pratiques agricoles, plus respectueuses de la nature et de l'humain. Il est urgent de quitter un modèle devenu obsolète et de développer une vision stratégique rassembleuse de toute la société civile autour des paysans et paysannes et des salarié.e.s de l'agroalimentaire.

Enfin il est impératif, comme le souligne la résolution, que la protection de la biodiversité soit prise en compte de manière transversale et systématique par les institutions publiques, lors de l'adoption et la mise en œuvre de leurs politiques.

Le groupe Alternatives sociales et écologiques s'associe pleinement au constat fait par la résolution qui nous est présentée et rejoint également ses recommandations, c'est pourquoi il l'a voté.